



RÉCONCILIATION

"Laïcs Saletins - Appelés et envoyés - La joie de la Réconciliation"

Bulletin Mensuel 010 / Français - Novembre 2022.

L'année 2022 touche à sa fin. Nos pays traversent encore des périodes difficiles. La pandémie de Covid-19 fait toujours rage, la guerre dans certains pays européens se reflète dans le monde entier. Nous craignons la faim, la misère, la violence, les préjugés et bien d'autres choses encore.

Mais nous avons l'espoir et nous avons la foi. Nous croyons que le 2ème. Le concert international de musique saletine qui aura lieu le 17.12.2022 sera un moment de paix et de tranquillité. Participons joyeusement à l'inspiration de nos laïcs Saletins



Mario Apone
Coordinador Internacional
de Laicos Saletenses

A. DATE DU 2ème CONCERT VIRTUEL - "MARIA DE LA SALETTE".

- Le jour de l'événement est fixé à : **SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022.**
- Le concert se déroulera **VIRTUELLEMENT** à travers la plateforme ZOOM de la "Coordination Internationale des Laïcs de La Salette".
- L'heure de l'événement sera publiée sur l'affiche du concert.

B. PARTICIPATION.

- Toutes les communautés de tous les pays peuvent participer, tout membre de la **FAMILLE CHARISMATIQUE SALETINE** (religieux ou laïque) qui ressent l'appel et l'inspiration musicale dédiée à notre Mère, le seul critère de participation au concert étant **UNE (1) chanson** par pays.
- Le choix de la chanson qui participera au concert relève entièrement et de manière autonome de la responsabilité de chaque pays ou région, selon la forme et les critères de son choix.
- Tous les participants à cette activité céderont volontairement les droits d'auteur de chaque chanson interprétée en l'honneur de Notre-Dame de La Salette, l'objectif principal étant l'utilisation de ce matériel pour l'évangélisation et la diffusion du charisme de La Salette. Ces droits seront remis au *Conseil Général de la Congrégation et à la Coordination Internationale des Laïcs de La Salette.*



C. LA CHANSON.

- Le cantique est un chant dédié à la **Belle Dame de La Salette.**
- Le cantique doit être une composition inédite, les critères suivants peuvent être pris en compte pour la composition : *Une prière ou un fragment de prière dédiée à notre Mère Marie de la Salette à mettre en musique. L'histoire de l'apparition, les personnages, le contexte, etc. Le message de la Belle Dame donné aux petits bergers. La Mission confiée par notre Mère à tous ses enfants, en particulier les Missionnaires (religieux - religieuses) et les Laïcs.*
- L'interprétation, que ce soit par des solistes, des duos, des trios, des groupes ; l'utilisation d'instruments, d'équipements musicaux, de rythmes, etc., est ouverte aux possibilités, aux capacités et aux talents de chaque pays participant.
- La chanson de chaque pays doit durer **moins de 5 minutes.**
- Le jour du concert, la chanson sera présentée dans un **enregistrement vidéo** de la chanson.

D. PRÉSENTATION DE LA CHANSON.

- Avant le **10 décembre 2022**, nous recevrons les pays participants, avec les données générales de : Le titre de la chanson, Nationalité, Nom(s) de l'interprète(s), à travers l'adresse e-mail : "Coordination Internationale des Laïques Saletins".

coordinazioneinternazionalels@gmail.com

"Ceux qui perçoivent en eux cette sorte de rayonnement divin qu'est la vocation artistique - de poète, d'écrivain, de peintre, de sculpteur, d'architecte, de musicien, d'acteur, etc. - sont en même temps conscients de l'obligation de ne pas gaspiller ce talent, mais de le développer afin de le mettre au service des autres et de l'humanité tout entière".

Lettre du Saint Père Jean Paul II aux artistes, 18/06/2008.